

# *Dé qué sé ditz\*?*

*\*Qu'est ce qu'il se dit ?*

Barre des Cévennes Cassagnas Rousses St Julien d'Arpaon St Laurent de Trèves La Salle Prunet Vébron

## *Un territoire d'actions*





**2012**, année d'élections ! Ici en Lozère, nos grands élus ont reconduit au mois de mars dernier, Alain BERTRAND, Maire de Mende au poste de Sénateur de la Lozère, suite au recours fait par l'ancien Sénateur. Puis ce fut le tour de cette sacrée campagne présidentielle, ses excès, ses « non-dits », ses outrances ou ses absences ! Le poids des mots, le choc des idées, au final ce sont les Français qui ont eu le dernier mot... Un entre deux tours, ayant permis une confrontation franche et virile, pour paraphraser le langage des journalistes sportifs !

François Hollande accède à la tête de l'Etat. L'Alternance républicaine permet à un socialiste d'entrer au Palais de l'Élysée. Le Gouvernement dirigé par Jean-Marc Ayrault, désigné comme Premier Ministre est déjà à la tâche. Puis les Français sont retournés aux urnes pour élire leurs députés. La Cévenole et socialiste Sophie Pantel est passée près de la victoire de 411 voix seulement. Désormais, elle va siéger au Conseil Régional du Languedoc-Roussillon. Nous lui adressons toutes nos félicitations et nos encouragements pour cette nouvelle fonction. Pierre Morel à l'Huissier est désormais seul député de notre département.

Pendant tout ce temps, grâce au dynamisme de l'ensemble des élus de la Communauté et du Personnel, notre collectivité a continué à fonctionner, malgré une crise de plus en plus difficile à surmonter.

Nos projets avancent, les travaux du Puechautzier sont terminés, le transport à la demande est mis en place, les Habitations Légères de Loisirs de Rousses sont

terminées, le garage de Vébron va commencer, les travaux de l'école de cette même commune seront terminés pour la rentrée, l'installation de Patrick Labeaume, artisan commerçant à Saint-Julien est concrète, les contacts pour le regroupement avec la communauté de communes de Florac sont bien engagés, la création de circuits VTT sur toutes nos communes va bientôt démarrer et d'autres projets sont en cours de réflexion...

Pour mener à bien tous ces projets, notre Président et son équipe courent de réunions en réunions à Montpellier, Mende, Florac, dans le Cantal, dans les P.O... toujours dans un souci de mieux satisfaire les habitants de nos communes et d'améliorer leur quotidien.

A présent, l'été arrive avec son lot de manifestations culturelles et sportives proposées par nos associations locales, fortement soutenues par la Communauté. Qu'elles soient ici remerciées de leur travail et de leur dévouement.

Bon été à toutes et à tous !

**Alain Argilier**, Vice-Président de la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente.

## SOMMAIRE

Actualité de la communauté	3
Nouveau commerçant à Saint Julien	4
Budget 2012	6
Parc Résidentiel de Loisir	7
Le garage du Mazel est ouvert	8
Les trois Fayards	9
Restauration du temple de Cassagnas	11
Festivité	12
Etat Civil	12

## Le dicton en occitan





Trop parlar nusic  
Trop gratar cusis


« Trop parler nuit  
Trop gratter cuit »

## - Actualités de la communauté -

### En bref !

 Un cahier des charges est en cours d'élaboration dans le cadre de la fusion des Communauté de Communes (CCCTM et CCPFHT).

 Une convention tripartite a été signée entre la Communauté de Communes, la commune de Barre des Cévennes et Lozère Habitation pour la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie de Barre. La réalisation des travaux sera menée par Lozère Habitation. A ce jour, l'Etat nous a attribué une subvention de 140 100 € et nous avons sollicité la Région et le Conseil Général pour la partie commerce.

 La Communauté de Communes va s'inscrire dans une démarche Terra Rural, programme porté par la Région afin d'évaluer et de proposer des actions pour l'agriculture du territoire.

### Accueil d'une délégation Québécoise

Une délégation Québécoise, représentant la Municipalité Régionale de Comté de Maria-Chapdelaine (au nord du lac du Saguenay) nous a rendu visite du 4 au 6 juin.

Leur mission consistait à apprendre et échanger sur le système de gouvernance français et plus particulièrement sur nos pratiques respectives en matière de soutien au développement des communautés rurales.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les élus du territoire ainsi qu'avec les services techniques des structures porteuses de projets de développement et d'aménagement du territoire.

Il va sans dire que nos deux pays ont des systèmes de gouvernance parfois différents mais des similitudes sont tout de même présentes. Ces rencontres furent très enrichissantes pour l'ensemble des deux parties, qui ne manqueront pas d'échanger dans l'avenir sur nos différents projets et expériences.



### 25ème Festival International du Film



Le Festival International du Film de Vébron, créé en 1988 par l'association l'Ecran Cévenol, est la plus ancienne manifestation culturelle de la Lozère.

Consacré à la compétition de court-métrages amateurs et professionnels, le festival fêtera cette année sa 25<sup>ème</sup> édition, **du 17 au 21 juillet 2012 à Vébron** (Lozère 48).

La 25<sup>ème</sup> édition du festival en quelques lignes :

- 4 journées de compétition de courts-métrages (Les films retenus à la présélection seront projetés au temple en format DVD, Blu-ray ou 3D)
- des projections de long-métrages grand public pendant 5 jours sur le thème : « *Sur la terre...* »
- des animations et des soirées musicales à thèmes

Le Festival International du Film de Vébron a pour ambition de proposer chaque année, une diversité d'œuvres cinématographiques, d'être une « rampe » de lancement pour les jeunes réalisateurs et un « dénicheur » de nouveaux talents.

Alors rendez-vous à Vébron, l'entrée est libre, pour découvrir de nouvelles créations vidéos à travers une programmation ne comptant pas moins d'une cinquantaine de films (documentaire, fiction, film d'école/d'atelier, animation, reportage et clip), des invités tels que Jacques Malaterre, Jean-Luc Borrás, Bernadette Lafont, des professionnels du cinéma mais aussi des concerts avec les Gitanos Family (musiciens du film *Carmen*), le groupe de musique celtique les Foggy&Co, Entr'act, Terral Quartet...

Tous à vos agendas !

Infos sur : [www.festivalvebron.new.fr](http://www.festivalvebron.new.fr)

Contact : [ecran.cevenol@wanadoo.fr](mailto:ecran.cevenol@wanadoo.fr)



## Nouveau commerçant à Saint Julien

La Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente et la commune de Saint Julien d'Arpaon ont travaillé main dans la main pour installer un artisan connu et reconnu sur le territoire.

Spécialisé en réparation, vente et conseils en matière de motocyclisme et de motoculture de plaisance, la SARL Cévennes Mécanique gérée par Patrick Labeaume a ouvert ses portes courant juin, à côté du garage communal de Saint Julien d'Arpaon.



Un tel service étant primordial dans une zone rurale comme la nôtre, les élus de la Communauté de Communes se sont fortement mobilisés pour faciliter la réinstallation de ce commerce contraint à la fermeture sur la commune de Florac.

## Charte forestière

Une délégation de la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente s'est rendue les 8 et 9 février derniers aux 4<sup>ème</sup> Rencontres Nationales des Chartes Forestières de Territoire (CFT) à Collioure en pays Catalan.



Initiées par la Loi d'Orientation Forestière de 2001, les Chartes Forestières de Territoire sont désormais devenues un outil de développement territorial unanimement reconnu.

C'est pourquoi les élus de la CCCTM, représentée par son Président Henri Couderc et son Vice-Président Alain Argilier, ont tenu à faire le déplacement afin d'échanger autour de nouvelles expériences en matière de politique forestière, qui pourraient être bénéfiques à notre territoire.

Le bois représentant aujourd'hui une ressource importante du territoire reste dans l'ensemble sous exploité et peu entretenu. Cette problématique, pousse les élus à explorer de nouvelles pistes de promotion et de développement du territoire et notamment celle de la filière bois.

Débats passionnants et ateliers de terrain enrichissants auront permis aux élus de la CCCTM de découvrir de nouvelles expériences afin de créer une dynamique économique autour de la filière bois, en réfléchissant à la création d'une charte forestière de Territoire sur la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente ou sur un périmètre plus élargi.

## Transport à la Demande

Le service de Transport à la Demande est ouvert, pour bénéficier de ce service nous vous invitons à prendre contact auprès de la Communauté de Communes. Un dossier d'admission est à remplir, si vous êtes éligible, la course est prise en charge à hauteur de 70 % par la Communauté de Communes et le Conseil Général, les 30 % restants sont à votre charge.

## L'art et la matière

Alors que les nouvelles tendances de décoration sont aux stickers, posters géants et autres effets fluo, Bernadette Pin, habitante de la commune de Saint Laurent de Trèves se passionne pour les décors réalisés à la main.

Cette inspiration remonte à son enfance, alors qu'écolière à l'école du Bosc, Bernadette décorait déjà ses cahiers de poésie avec bonheur et dextérité.

Plus tard elle crayonnait avec enthousiasme les portraits de ses chanteurs préférés et des membres de sa famille.

C'est après de nombreuses années que la préparatrice en pharmacie a décidé de troquer sa blouse blanche pour un tablier de peintre souillé de taches multicolores.

Dans le cadre d'une reconversion professionnelle elle a suivi une formation de plus de six mois près d'Avignon. Bernadette a réalisé qu'elle ne pourrait plus se détourner de cette activité qui la passionne.

A l'occasion de ce retour à « l'école » elle découvre la manière de réaliser de fausses matières comme le cuir, le bronze, le marbre et même le bois.

Tout ceci avec une peinture acrylique parfois additionnée d'une charge telle que le blanc de Meudon ou appliquée en couches successives de glacis qui est une peinture très diluée.



Elle exploite cette technique sur des meubles, du plâtre, du placoplâtre ou du fer.

Sur une commode où le marbre n'est plus, notre peintre en décor réalise un marbre veiné comme le Blanc de Carrare ou le Vert de mer ; un marbre bréché blanc ou violet à partir d'un simple panneau de bois. Le résultat est surprenant.

« C'est une superposition de glacis chiqueté à l'éponge de mer puis adouci au blaireau. Le veinage est ensuite réalisé avec un pinceau à longs poils : le Stripper. Deux couches de vernis acrylique protégeront l'imitation dans le temps. »

Bernadette a aussi découvert les techniques anciennes de peinture telles que la caséine, la colle de peau de lapin, la cire ou la traditionnelle peinture à l'œuf dite Tempèra qui fut utilisée jusqu'au XV<sup>ème</sup> siècle.

« Ce procédé utilise le jaune de l'œuf, nous dit-elle, c'est un médium qui respecte l'intensité et la profondeur des couleurs. La peinture est constituée d'œuf et de pigments naturels en poudre, elle sèche rapidement et se dilue à l'eau. On l'emploie sur du bois ou du plâtre, son utilisation est un vrai bonheur ».

Enfant de Ferrières elle aime reproduire les murs de pierres qui font partie de ces paysages qu'elle ne se lasse pas de contempler.

Aujourd'hui Bernadette est auto-entrepreneur, on la sollicite pour des tableaux, des objets de décoration, du meuble peint et aussi des fausses fresques.

## Fête de la musique

Un sage a écrit : "Chacun choisit le chemin qui mène vers les autres..." A Saint Julien d'Arpaon, c'est le chemin de la musique qui a été choisi, le dimanche 24 juin dernier. La musique est sans doute le lien le plus ancien et le plus universel entre les hommes et cela a été ressenti lors de la deuxième édition de la Fête de la Musique.



Le public a apprécié la jubilation des **Batukaiou**, le plaisir des choristes de l'EDML et des chanteurs, la profondeur des formations classiques. Il s'en est donné à cœur joie au rythme d'Octambule ou de Magic Pulpo. Il a vibré avec le quatuor de guitares... Bref, ce fut une journée radieuse et joyeuse, telle qu'on aime à en vivre.



Photo : Christian Hardoin

## Finances

Quatre Taxes	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'Habitation	4 %	4.08 %
Foncier Bâti	4.65 %	4.74 %
Foncier non Bâti	61.97 %	63.21 %
CFE (Cotisation Foncière des entreprises)	8.67 %	8.84 %

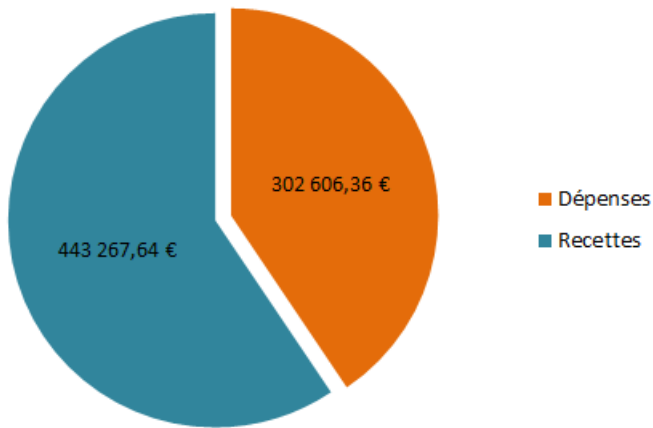


## Budget 2012

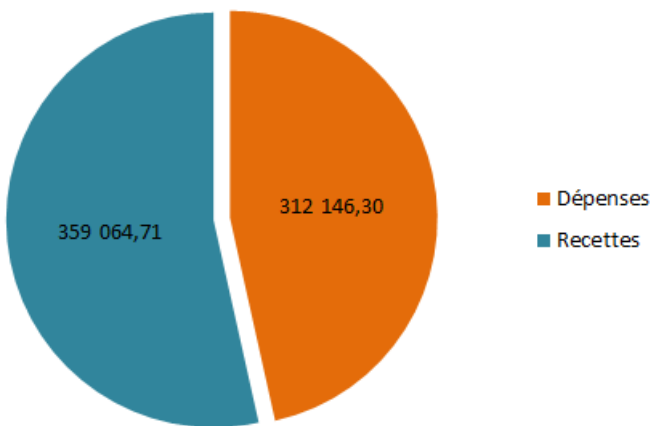
La Communauté de Communes a voté lors du conseil communautaire du 3 avril 2012 son budget pour l'année. En voici les grandes lignes :

### Résultat du compte administratif 2011

#### Compte administratif : fonctionnement

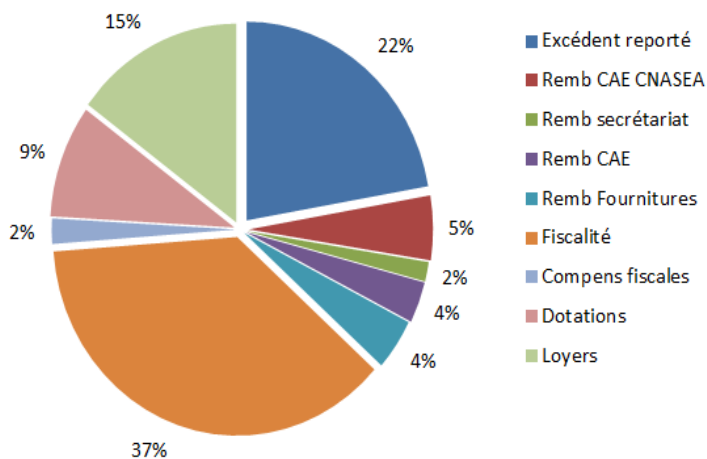


#### Compte administratif : Investissement

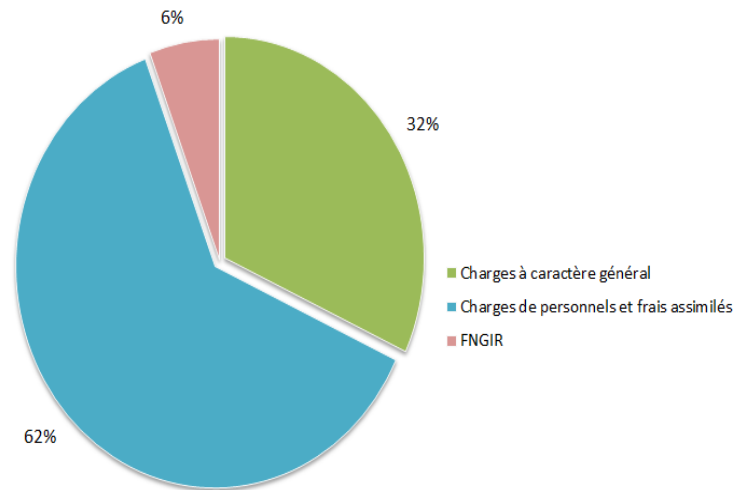


### Budget prévisionnel 2012

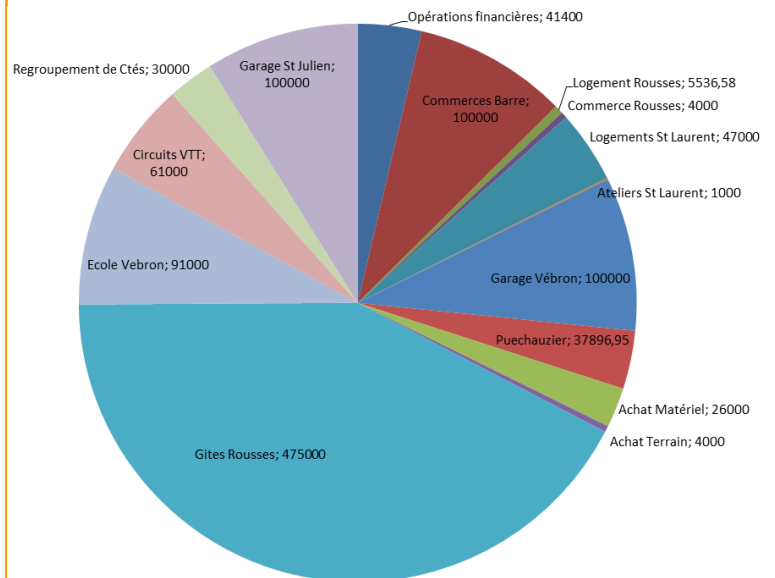
#### Recettes de fonctionnement- 2012



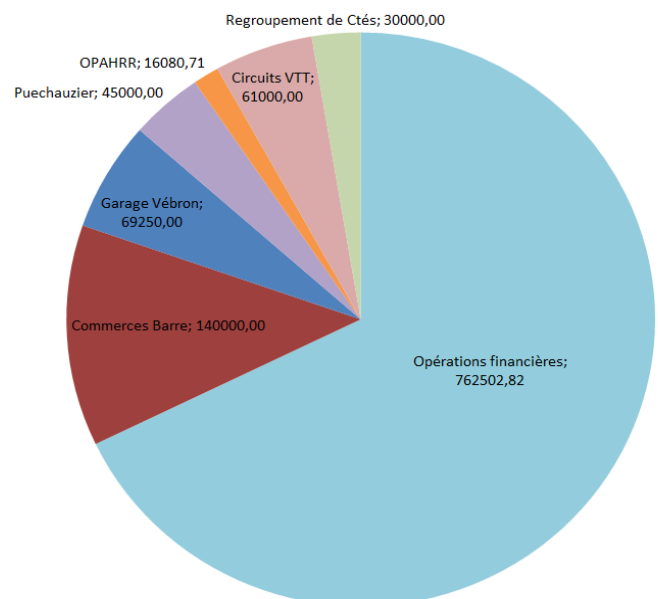
#### Dépenses de fonctionnement - 2012



#### Dépenses d'investissement - 2012



#### Recette d'investissement - 2012



## Subvention aux associations

Chaque année la Communauté de communes est sollicitée par un certain nombre d'associations. Voici la liste des structures auxquelles le conseil communautaire a décidé d'octroyer une subvention pour l'année 2012.

Association	Subvention
Cévennes Eco Tourisme	200 €
Sur le Chemin de Robert Louis Stevenson	300 €
Artisans Bâisseurs en pierres sèches	200 €
Enfants de Florac et d'ailleurs	150 €
Les amis de la Foire de la Madeleine	150 €
Barre Parallèle	200 €
Arts... points de suspension	200 €
Foyer Rural de Vébron	400 €
L'écran Cévenol	2 200 €
Association des assistantes maternelles des Cévennes	150 €
Les randounaires	200 €
Foyer rural de St Laurent	200 €
Mimentine	200 €
Les Gens de la Soupe	500 €
Association Sportive école de Florac	500 €
Ciné Club floracois	200 €
Les Petits Cailloux	300 €
ASTT	200 €
Les Amis du Sistres	150 €
Du Céfédé à la ligne Verte	1 000 €
48 FM	500 €
Judo Club floracois	300 €
Compagnie du grand hôtel	200 €
Association sportive de Rousses	300 €
Association sport adapté	500 €
Hôpital local de Florac	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 900 €</b>

## Parc Résidentiel de Loisir

Afin de compléter l'offre touristique sur la commune de Rousses, le projet de création d'un Parc Résidentiel de Loisir ouvrira officiellement ses portes à la mi-juillet.

Désireuse de proposer une offre de qualité, la Communauté des Communes a souhaité installer six chalets haut de gamme répondant aux caractéristiques d'obtention d'un classement trois étoiles.



Le Parc Résidentiel de Loisir comprendra donc quatre chalets prestige, ainsi qu'un chalet accessible aux personnes à mobilité réduite et un chalet accueil qui dispose d'une partie dédiée à la réception du public et d'une avec douche, toilette et espace lingerie .

De plus, le site sera équipé d'une aire de jeux pour les enfants et d'un terrain de pétanque.

Le montant total des travaux est estimé à hauteur de 398 926 € HT.

A ce jour, le Conseil Régional nous a attribué une subvention à hauteur de 30 % du montant HT des travaux, soit la somme de 119 678 €.



## Nouvelles Formes Urbaines Durables

La Région Languedoc Roussillon a récemment lancé un appel à projet «Nouvelles Formes Urbaines Durables» (NFUD). Ce dernier a pour objectif de promouvoir des opérations exemplaires et de les faire connaître aux différents acteurs du développement urbain. La Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente, soucieuse de son environnement et de l'avenir de ses habitants, a donc naturellement souhaité participer à cette approche innovante et dans l'air du temps en intégrant des préconisations environnementales et énergétiques, piliers du développement durable.



Le projet porte dans un premier temps sur la création d'un éco hameau à la Salle Prunet (puis dans un second temps à Barre des Cévennes).

La Communauté de Communes souhaite que cette démarche innovante soit réalisée de manière participative et en concertation avec les habitants au travers de différentes réunions et ateliers thématiques afin de les associer à ce projet, d'appréhender l'ensemble des spécificités du territoire et de réaliser un éco-hameau cohérent, réfléchi et concerté.

De plus, consciente de son importance, elle souhaite s'inscrire dans une démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme. Cette dernière consiste à s'assurer, tout au long de l'élaboration du projet, de la prise en compte des aspects environnementaux et énergétiques de manière globale et transversale afin de répondre aux attentes du développement durable ayant pour objectif de concilier croissance sociale, développement économique et culturel et protection de l'environnement.

### Qu'est-ce qu'un éco-hameau ?

Les éco-hameaux sont des lieux où l'habitat se fond dans le paysage, où matériaux et conceptions architecturales s'harmonisent avec le site : toitures et murs végétalisés, matières naturelles, formes simples ou

organiques, discrétion des aménagements, notamment des chemins d'accès et des aires de stationnement (pergolas végétales, aménagements paysagers) ; un habitat qui consomme et pollue le moins possible. De plus, il permet d'utiliser au maximum des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie...), récupération des eaux de pluie et lagunage, de créer de nouvelles solidarités et de nouveaux modes de vie pour les habitants, empreints de justice sociale et d'attention à l'autre, de réduire l'empreinte écologique de façon cohérente (habitat, énergie, transports...), de permettre un accès au foncier aux plus modestes (achat groupé de terrains, prix de gros sur les matériaux, auto-construction, entraide sur la construction...), de penser un habitat économe en énergie, intégré au site, construit à partir de matériaux naturels et locaux, tendant vers un minimum d'emprise au sol, de conduire des terres en agriculture biologique, et respect ou restauration des écosystèmes locaux (parties boisées, zones humides, zones sauvages, zones de culture...), de privilégier les modes de transports économes en énergie (co-voiturage...), de favoriser la création d'un lieu intergénérationnel et de mixité sociale etc.

## Le garage du Mazel reprend du service

Une nouvelle entreprise a ouvert ses portes du côté du Mazel (Commune de Saint Laurent de Trèves, ancien garage Almies), la SARL BOISSIER PANTEL, spécialisée dans l'entretien et la réparation de machines et matériel agricole, d'engins de travaux publics et de manutention poids lourds, d'utilitaires, d'engins forestiers, 4x4, quads, ainsi que dans le domaine du dépannage, de la location et de la vente de matériel agricole, travaux publics et de motoculture loisirs et jardinage. De plus le garage du Mazel travaille également dans le domaine de la serrurerie et de la ferronnerie.





## - Patrimoine -

### Les Trois fayards

**En prélude à la randonnée commémorative organisée par Mr Lagrave le 21 Juillet**

En ce début mai, le petit matin est frais des pluies et des neiges des semaines passées. Nous grimpons le chemin qui, au-dessus du hameau de Bougès, s'élève vers le Plo des Edarts et Cabrouière. C'est un sentier à fleur de roche, abrupt et raviné. Arrivés à « Pissette » nous faisons halte pour admirer la mer de nuages qui recouvre la vallée de la Mimente et cache les ruines du château de Saint Julien d'Arpaon. Au-dessus de nous, un rapace plane puis plonge soudain dans les grands pins qui recouvrent la montagne. Le sentier délimite la forêt et la zone des bruyères et des genêts. Un peu plus bas, les champs offrent le vert tendre des près au printemps. Nous passons sous la « Quilho » qui, autrefois dominait le village tel un monument protecteur et qui, à présent, disparaît, noyée dans les conifères. Au col, la vue est dégagée vers le Nord et nous pouvons admirer le Serre du Mijavols tout autant que l'Aigoual.

*Pierre et Antoine ont quitté Bougès avant même que la nuit ne tombe. Il ne s'agit pas d'être en retard s'ils veulent être les premiers aux Trois Fayards. La Françoise avait été catégorique : « Il vous faut en être. Il faut que tous aillent chercher ces malheureux. Nous nous occupons des bêtes avec le Père » La femme de Pierre, Delphine, avait tenu le même discours à son mari, appuyée par sa belle-mère. Ces femmes le savaient bien ce qui était arrivé aux garçons de la veuve Larguier, à l'Hermet. Un des deux fils était mort des sévices qu'il avait subi, il y avait à peine un an, en 1701 et tous en étaient bouleversés et criaient vengeance. Il ne fallait pas que l'histoire se répète sur les prisonniers du Pont de Montvert. « Et n'oubliez pas d'emporter des outres d'eau, pour accueillir ceux qui viennent de loin. »*

*Alors les deux hommes étaient partis, exaltés par l'appel de leurs coreligionnaires à la Foire de Barre. Leur ferveur se mêlait de haine pour cet homme inique, ce prélat sanguinaire que rien n'apitoyait et surtout pas la foi religieuse des « hérétiques ». Ils avaient grimpé vers la crête et le col, motivés par la nécessité de justice. Sans s'arrêter une seule fois, ils avaient grimpé et grimpé encore, au long d'un sentier à peine dessiné par le ravinement des pluies. Ils ne s'étaient même pas arrêtés à Pissette pour se désaltérer et reprendre souffle près de la petite source. Ils n'ont pas eu un regard pour l'impressionnant château de St Julien d'Arpaon qui dresse son donjon carré, en bas dans la vallée. Ils n'ont pas levé la tête pour admirer les montagnes qui se découpaient au loin, bleues sur le ciel clair.*

*Ils ne ressentait même pas la chaleur implacable de ce 28 juillet. Il fallait arriver à temps pour accueillir les autres, ceux qui viendraient de Barre, de Saint Etienne, de Saint Laurent de Trèves, ceux qui viendraient de plus loin encore. Au-dessous du chemin de crête qu'ils suivaient à présent, le grand bois de hêtres centenaires s'étalait jusqu'au torrent du Sistre. Ils le connaissaient bien ce bois et surtout la clairière que surplombait un fayard énorme, creux en son centre où s'installait Jean Roman, le ministre dauphinois qui venait, de loin en loin, pour une assemblée clandestine. Il logeait alors à Bougès, chez l'un des Chaptal.*



Nous arrivons sur le chemin de crête et la marche se fait moins ardue.

Le soleil est déjà haut et la mer de nuages s'est évaporée, révélant les ravins, laissant deviner les gorges. A Ronc Pourrit, le spectacle est grandiose : du Pic Saint Loup aux plateaux du Massif Central, en passant par l'Aigoual, les Grands Causses, l'œil communique à l'âme un sentiment d'infinie liberté. En dessous de nous, sur le versant Nord, le Bois de Hêtres s'étale en forme de cœur, enserrant les ruisseaux qui formeront Sistre. Les arbres, encore dépourvus de feuilles, tendent vers le ciel leurs rameaux décharnés. Sur le versant Sud, la lande de bruyères dévale vers le torrent de Belluge qui marque la limite entre les communes de Cassagnas et de Saint Julien d'Arpaon. De minuscules fleurs, d'un jaune vif, égayent cette lande à la végétation rase. Nous marchons sur un chemin de DFCI, bien entretenu et presque plat. Nous traversons à présent une forêt de pins, bientôt parsemée de hêtres. Soudain, sur notre gauche, nous entendons des craquements et le bruit d'une galopade : nous avons dérangé une bande de chevreuils qui s'enfuit à notre approche, ne nous laissant apercevoir que la tache blanche de leurs postérieurs !

Après deux ou trois kilomètres, nous arrivons à un croisement, marqué d'une stèle : une plaque y est encastree, rappelant aux randonneurs l'œuvre d'un certain SENN, un alsacien qui a organisé et promu les chemins de randonnée.



Un fléchage indique les directions et la distance des villages environnants, sauf Bougès dont nous venons. Nous bifurquons sur le G.R. 70 et bientôt, au milieu d'une prairie parsemée de jonquilles, nous les voyons, les Trois Fayards. Ils sont un peu nus avec leurs branches que ne recouvre encore aucun feuillage. Ils ont dû aussi subir les tempêtes de novembre et les vents de ces dernières semaines car plusieurs de leurs branches sont cassées. Mais ils sont là, rejetons de leurs pères historiques ; ils sont là, comme protégés par les immenses pins et sapins qui les entourent. Leurs pères étaient immenses dit-on. Ils ont disparu au début du XXème siècle, vieux de combien de siècles ? Les hêtres peuvent vivre jusqu'à trois cents ans. Il y en aurait même qui atteindraient les cinq cents ans en Europe de l'Est. Mais leurs fils sont là et nous font souvenir du drame qui a débuté dans cet endroit aujourd'hui si rempli de quiétude et de paix.

*Antoine et Pierre s'arrêtent enfin : ils s'en doutaient que sur la table rocheuse, quelques centaines de mètres avant Ronc Pourrit, ils feraient cette rencontre. Gédéon est là, assis sur le roc encore tiède de soleil. Il caresse son chien en les regardant arriver. Il a son air grave des moments solennels. « Je savais bien que vous viendriez. »*

*- Il y a longtemps que tu nous a vus ?*

*Les deux hommes sont inquiets : et si d'autres que Gédéon avaient surpris leur ascension ?*

*- A peu de chose près, quand vous êtes sortis de chez vous.*

*Le rire détend les trois hommes. Personne n'ignore, d'un flanc de montagne à l'autre, que Gédéon a l'ouïe la plus fine du diocèse et l'œil plus perçant qu'un faucon, mais tout de même ! Gédéon est berger ; il connaît le moindre sentier, la plus petite anfractuosité de rocher où s'abriter : il aperçoit des lièvres avant que la bête ait humé sa pré-*

*sence et son tir à la fronde est redoutable de précision. Lorsque se tient une assemblée, c'est lui qui se tapit sur le Rocher des Guetteurs.*

*En cas d'alerte il émet un son qu'un néophyte pourrait croire l'appel d'un animal, mais qui ne tromperait aucun des paysans du coin. C'est une sorte de cri qui porte loin et se propage d'un versant à un autre. Gédéon a appris de son père les rochers d'où l'on peut voir sans être vu, les promontoires d'où les sons partent en s'amplifiant ; il dialogue parfois avec d'autres bergers de l'autre côté de la montagne. Ce savoir, il l'a mis au service des Réprouvés, au service de ses frères en religion. C'est lui le guetteur principal lors des assemblées clandestines ; c'est lui qui installe les plus jeunes sur les épines rocheuses qui dominent les chemins et qui leur apprend à savoir regarder et à savoir alerter.*

*- Beaucoup sont déjà là ?*

*- Non, mais je viens d'apercevoir Mazauric du Mijavols sur la crête du Serre, en face. Il lui faudra à peine un quart d'heure pour être sur place. Mais d'ici, je ne peux voir ceux qui viennent de Vieljouves.*

*- Le danger viendrait plutôt de Barre ou du Pont et d'ici, tu le verrais venir.*

*- J'ai tout de même mis Gardès et Plantier pour surveiller à l'Est.*

*- Le soir ne va pas tarder à venir. A Diézas l'ami ouvre l'œil.*

*- A diézas et ramenez les prisonniers.*

*La demi-lieue qui les séparait du lieu de rendez-vous fut vite franchie par les deux hommes. La montagne était nue, à peine couverte d'une herbe sèche et courte et de touffes de bruyères.*



*Ils eurent tôt fait de se trouver en vue des trois arbres monumentaux, trois « faux » énormes, noueux, tourmentés par les siècles et les vents. Nul ne pouvait les manquer ces trois géants, isolés sur la montagne pelée et déserte.*

*De mémoire d'homme ils avaient toujours été là, lieu de rencontre inmanquable même pour ceux qui, venant de*



*loin, ne connaissaient pas la Montagne du Bougès ; même ceux-là savaient qu'ils étaient arrivés en voyant les trois arbres monumentaux. Petit à petit les hommes se rassemblèrent entre les trois fayards que les dernières lueurs du couchant teintaient de reflets sanglants.*

*Mazauric arriva le premier, vite rejoint par de petits groupes qui montaient de la Vallée Française ou de la Vallée Longue, ou de la Vallée Borgne ou des villages environnants. Il y a là Esprit Séguier, Abraham Mazel, et Soulages et les frères Rampon et tant d'autres. Ils sont maintenant quelques dizaines, armés de fourches ou de faux, de faucilles ou de haches. Quelques uns, rares, ont un fusil. Tous sont enfiévrés par le devoir qu'ils se sont assigné, survoltés par l'injustice et les sévices qu'ils ont subis. Tous n'ont qu'un désir : faire payer au cruel Abbé du Chayla sa tyrannie sanguinaire.*

*Une lieue les sépare du Pont de Montvert où ils entre-  
ront vers minuit, chantant à pleine voix le psaume 61.*

#### **Pour connaître les événements évoqués :**

De Roger LAGRAVE :

Les ouvrages de sa collection « Rendez-vous aux 3 Fayards »

De Patrick CABANEL :

Histoire des Cévennes (Que sais-je)  
Itinéraires Protestants en Languedoc.

De Henri DUBIEF et Jacques Poujol :

La France Protestante, Histoire et lieux de mémoire.

### **Restauration du Temple de Cassagnas**

**E**n 2006 a été fondée une association nommée « Association pour une vie culturelle à Cassagnas et le renouveau de son Temple » dont le but statutaire est d'encourager toute action visant à la restauration du temple de Cassagnas afin qu'il puisse accueillir tous les cultes selon les besoins et toute manifestation culturelle qui ne soit pas incompatible avec le passé du lieu. Près d'une centaine de familles en font partie et partagent ces buts. Forte de cet appui, la municipalité de Cassagnas a racheté pour une somme symbolique le temple qui menaçait ruine à l'association culturelle qui ne pouvait plus l'entretenir.

Le temple de Cassagnas a été construit dans les années 1840 à l'aide d'une souscription publique et de crédits alloués par le roi Louis Philippe. Les dimensions en sont monumentales, prévues pour une population de 800 habitants à l'époque, presque dix fois plus qu'aujourd'hui ! Son implantation est magnifique, dominant le village. La disposition intérieure est la même que celle du temple de Florac, en plus petit : plan basilical avec des colonnes doriques supportant une tribune sur trois côtés. Au nord, la nef se termine par une abside qui abrite une chaire monumentale en noyer, bel ouvrage d'ébénisterie. Des voûtes en berceau supportent un plancher en carène de navire.

De même la table d'autel et les bancs semi circulaires du conseil presbytéral.



De facture plus rustique, sans doute locale sont les bancs du public, légèrement différents les uns des autres et caractérisés par la gravure des initiales des familles.

Tout ce mobilier a été classé en 2010 par Isabelle DARNAS au titre du mobilier religieux.

Le projet de l'association, partagé par la municipalité, est de restaurer le bâtiment à l'identique, afin que rendu à sa fonction première, il soit un témoin de ce qu'étaient nos communautés rurales cévenoles. Bien sûr, en évitant de porter atteinte à la symbolique du lieu, il pourrait recevoir différentes manifestations culturelles telles que conférences, concerts et expositions. Un chiffrage a donc été fait qui approche les 300 000 €. Des subventions ont été demandées par la Mairie à la Région, au Conseil Général et à l'Etat et il a été obtenu 238 000 € au total. La Fondation du Patrimoine a accordé son label, ce qui a permis à la Mairie de lancer une souscription ouvrant droit à déduction fiscale. La Mairie a confié à l'association la gestion de la souscription.

Les travaux ont commencé sans délai le 15 septembre, confiés à des entreprises locales. Ils sont considérables : révision de la charpente, réfection complète du toit de lauzes, réparation du clocheton, réfection complète des enduits intérieurs et extérieurs, changement des huisseries, électricité... Il est hélas bien certain que les prévisions seront dépassées car une fenêtre bouchée sur le pignon sud du bâtiment a été découverte et réouverte éclairant magnifiquement la nef, par ailleurs la restauration du mobilier n'a pas été budgétée et il faudra bien la faire. Il y aura sans nul doute d'autres surprises ! C'est pourquoi, l'association s'efforce de drainer un maximum de contributions pour alléger les charges d'une municipalité qui n'est pas riche loin de là !

## Festivités

### **Barre des Cévennes :**

- du 12 au 15 juillet : course équestre
- 22 juillet : foire de la madeleine
- les 11 et 12 août : fête votive
- 25 août : conférence sur la Terre de l'association PEAL

### **Cassagnas :**

- 28 juillet : vide grenier à partir de 9 h à la gare
- 11 août : repas communal, place de l'estelle à 19h

### **Vébron :**

- du 17 au 21 juillet : 25<sup>ème</sup> anniversaire du festival international du film
- 31 juillet : concert de musique latine à 21h à l'Eglise de Cros Garnon
- 18 août : ronde des Castors

### **La Salle Prunet :**

- Juillet / Août : Exposition de peinture sur le thème « bouleau et coquelicot », aux Vernèdes, entrée libre
- 18 août : fête des prunes
- les 15 et 16 septembre : rencontres jardinières

### **St Laurent de Trèves :**

- 25 juillet : randonnée « les paysages du Causse », renseignement et inscription au PNC : 04 66 49 53 00

### **Rousses :**

- 20 juillet : concert de chant lyrique à 21h au temple
- 3 août : concert musique baroque, groupe « i musicanti » à 21h au temple
- 15 et 16 septembre : Raid multisport de nature (Vtt, course d'orientation...), organisé par l'association sportive de Rousses

### **Saint Julien d'Arpaon :**

- 7 juillet : fête du « Céfédé à la ligne verte », à partir de 15 h concours de pétanque en doublette, repas et nombreuses animations en soirée
- 5 août : vide grenier à partir de 8 h, ancien camping

**Nous tenons à signaler que le Dé Qué Sé Ditz est téléchargeable sur notre site internet :**

**[www.tarnon-mimete.fr](http://www.tarnon-mimete.fr)**

**La diffusion aux résidents permanents reste toujours assurée par nos soins.**

Une remarque, une suggestion, un commentaire : n'hésitez pas à nous contacter soit par mail :

[tarnonmimete@wanadoo.fr](mailto:tarnonmimete@wanadoo.fr)

soit par écrit :

Mairie 48400 St Julien d'Arpaon ou directement au 04 66 94 05 08

IPNS - Directeur de la publication : Henri Couderc  
Tirage à 1000 exemplaires

## Etat civil

### **Décès**

- **Cassagnas** : Fernande SAINT PIERRE le 4 février 2012, Laura MALAVAL le 12 mars 2012, Raymond PRIVAT le 12 mai 2012, Yves SAINT PIERRE le 8 juin 2012
- **Vébron** : Marcel LAURIOL le 8 octobre 2011, Mireille GALTIER épouse ROUSSET le 22 janvier 2012, René SABATIER le 20 mai 2012, Paul TARDRES le 20 mai 2012, Franck PRADAL le 22 juin 2012.
- **Saint Laurent de Trèves** : Georges TEISSIER le 29 mai 2012
- **Saint Julien d'Arpaon** : Marcel JARRIGEON le 11 mai 2012.

### **Naissances**

- **Barre des Cévennes** : Ana CHERON le 23 mai 2012
- **Cassagnas** : Maréva OLIVERA née le 8 juin 2012
- **Vébron** : Lorelei PERRET le 19 janvier 2012
- **La Salle Prunet** : Ethan GONCALVES le 18 février 2012, Timéo HUGUET le 5 juin 2012, Noé PASCAL le 13 décembre 2012
- **Rousses** : Jérémy Meynadier le 29 mai 2012

### **Mariages**

- **Barre des Cévennes** : Charles Dominique ALDROVANDI et Nicole Germaine MALLEN du 9 mai 2012.
- **Vébron** : Marie-France GIROUX et François ROUX le 14 avril 2012

## Mairies

	Permanence secrétariat	Téléphone
Barre des Cévennes	Du lundi au vendredi 8h - 12h Mardi 14h à 18h	04 66 45 05 07
Cassagnas	Lundi et jeudi de 8h à 12h	04 66 45 06 56
La Salle Prunet	Mercredi, vendredi de 8h à 12h	04 66 45 01 33
Rousses	Mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h	04 66 44 08 74
St Julien d'Arpaon	Lundi et jeudi 9h - 12h et 14 - 17h30	04 66 45 18 48
St Laurent de Trèves	Mardi 9h - 12h et 14h - 17h30 Vendredi 9h - 12h	04 66 45 01 94
Vébron	Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h - 12h, Permanence du maire tous les samedis (10h - 12h)	04 66 44 0018
Communauté de communes	Lundi, mardi, mercredi et jeudi, 9h - 12h et 13h30 - 17h30, Vendredi 9h - 12h	04 66 94 05 08

### **Ont participé à la réalisation et à la rédaction de ce numéro :**

Sylvie Chabrol, Solange Christin, Marc Dolladille, Monique Fraissinet, Violaine Martin, Rémi Noël, Damien Roume, Nicole Teissier, Eliette Valat.